PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **14 décembre 2021** à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Jean-François Poulin
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Poste vacant

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette session.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné le 1er décembre 2021 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2021-12-149 **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l’ordre du jour

3. Adoption du budget 2022

4. Adoption du programme triennal d’immobilisation 2022-2023-2024

5. Période de questions

6. Clôture et levée de la séance

Il proposé par monsieur Jean-François Poulin et résolu d’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

2021-12-150 **3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022**

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2022, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal.

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Philibert;

Adopte le budget de l'exercice financier de 2022 prévoyant;

REVENUS	
Taxes foncières	409 091 $
Paiement tenant lieu de taxes	315 $
Autres revenus	305 471 $
Revenus de transferts	1 000 929 $
Appropriation au surplus	71 023 $
Total	1 786 829 $
DÉPENSES	
Administration générale	164 643 $
Sécurité publique	77 421 $
Transport	288 177 $
Hygiène du milieu	77 114 $
Aménagement, urbanisme	97 000 $
Loisirs et culture	85 225 $
Dépenses en immobilisation	997 249 $
Total	1 786 829 $

Adoptée unanimement

2021-12-151 **4 - ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024**

Attendu la présentation et le dépôt du plan triennal d'immobilisation pour 2022-2023-2024, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès verbal.

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur René Drouin et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Philibert;

Adopte le plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

2021-12-152

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 19h30

_____ _____

François Morin, maire Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.